

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ERCÉ PRÈS LIFFRÉ
du mercredi 24 Juin 2015**

L'An deux mil quinze, le vingt-quatre juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ERCÉ PRÈS LIFFRÉ, légalement convoqué le dix-neuf juin 2015, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Hervé PICARD, Maire

Etaient Présents : H. PICARD - G. LEMASSON - A. DOUARD - St. DESJARDINS - V. LETELLIER- J. POUPART - E. FAISANT - Ph. SAULNIER - Ph. BAUDEQUIN - A. GUEROULT - Th. DESRUES - Ch. AUFRAY - T. GUIN - N. BEAUDOIN - R. HAMARD - M. HURALT - B. CHEVESTRIER

Etaient absents excusés :

M. BRETEL ayant donné pouvoir à V. LETELLIER ; A. LORANT ayant donné pouvoir à E. FAISANT

Secrétaire de Séance : Régis HAMARD

TRAVAUX/VOIRIE

POINT 1 : Réalisation d'un terrain multisports

Monsieur le Maire rappelle l'inscription de 70 000,00 € au budget primitif 2015 pour la réalisation d'un terrain multisports.

Ce projet de terrain multisports a également été initié dans les communes de Dourdain et Chasné sur Illet, projets financés en partie par la réserve parlementaire de Nathalie APPERE et par le Contrat de Territoire.

Monsieur le Maire indique qu'il était en attente d'une impulsion de la Communauté de Communes à travers sa commission mutualisation. Or les communes de Dourdain et Chasné sur Illet ont finalisé individuellement leur projet. La commune d'Ercé près Liffré se retrouve avec l'obligation de boucler ce dossier avant le 30 juin, date limite de dépôt du dossier pour bénéficier de la subvention réserve parlementaire. Monsieur le Maire déplore cette situation et précise être très déçu du fonctionnement de la commission mutualisation de la Communauté de Communes. Monsieur le Maire précise que Ronan SALAUN, vice-président en charge de cette commission, a annulé toutes les réunions jusqu'à fin juin, sans doute très occupé par son nouveau poste de président du SMICTOM, l'actualité du SMICTOM nécessitant un fort investissement de sa part. Mme Hurault fait remarquer que rien n'empêchait la commune de contacter directement les représentants des autres communes pour enclencher la dynamique de mutualisation.

Ce projet de terrain multisports a été présenté en Conseil Municipal Jeunes qui a essentiellement travaillé sur le choix des couleurs.

M. Hamard indique être favorable à ce projet, mais déplore le manque de concertation avec les élus : ce projet a été présenté pour la première fois en commission 2 heures avant ce conseil municipal, et uniquement pour dépouiller les offres. M. Chevestrier précise que les premiers plans ont visiblement été reçus en mairie courant janvier, des devis en mars, et qu'il était possible de réunir la commission pour murir ce projet en anticipation d'un travail avec la Communauté de Commune. Monsieur le Maire indique que ces devis ont permis d'établir un budget prévisionnel et reconnaît le manque de concertation sur ce dossier.

M. Poupert émet un point d'attention sur la qualité de la galvanisation et, plus généralement, déplore l'absence d'éléments techniques. M. Poupert indique qu'une présentation des projets par les sociétés aurait été souhaitable. Monsieur le Maire répond que nous n'avons plus le temps, mais indique que le prestataire SPORT NATURE est reconnu et dispose d'une belle réputation.

Ce terrain multisports sera installé près de l'aire de jeux située sur la parcelle cadastrée AB62 (propriété communale).

Les travaux se dérouleront en plusieurs étapes :

- Terrassement du terrain, pose d'enrobé à chaud et de bordures
- Construction du terrain multisports

Une consultation de sociétés spécialisées a été lancée et 4 offres ont été reçues en mairie :

Structure HT	SCLA	MECO	QUALICITÉ	SPORT NATURE
	43 992,20 €	41 008,00 €	45 941,50 €	37 780,88 €
Plateau enrobé HT	Pas de proposition jointe	Pas de proposition jointe	Pas de proposition jointe	PIGEON TP 25 783,50 HT
TOTAL Général H.T				63 564,38 €

Les membres des commissions « Marchés » et « Sports & Loisirs » réunis ce jour proposent de retenir l'offre des sociétés SPORT ET NATURE et PIGEON TP pour un montant total de **63 564,38 €H.T.**

En tenant compte de l'offre retenue, **le plan de Financement H.T.** est, par conséquent, le suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Travaux Plateau	25 783,50 €	Subventions	
Structure multisports	37 780,88 €	- Réserve parlementaire	21 000,00 €
		- Contrat de Territoire (volet 2)	16 589,75 €
		- Autofinancement	25 974,63 €
TOTAL H.T.	63 564,38 €		63 564,38 €

Après en avoir délibéré et à la majorité absolue (5 abstentions de Mesdames et Messieurs **J. POUPART, R. HAMARD, N. BEAUDOIN, M. HURAUULT, B. CHEVESTRIER**), le conseil municipal décide :

- De suivre l'avis des membres des commissions et de retenir l'offre :
 - de la société **SPORT ET NATURE** pour un montant de **37 780,88 €H.T** pour le terrain multisports,
 - de la société **PIGEON TP** pour un montant de **25 783,50 € HT** pour les travaux de terrassement, d'enrobés...liés à la construction de ce terrain multisports
- **D'approuver le plan de financement présenté,**
- **De solliciter une subvention auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la Réserve parlementaire**
- **De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du volet 2 du contrat de territoire du Pays de Liffré**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de la société Sport Nature et tous autres documents utiles pour mener à termes cette réalisation.**

<p>Le procès-verbal de la réunion, document plus complet, est consultable auprès du secrétariat de mairie, aux heures habituelles d'ouverture.</p>
--